

AU FIL DE LOBBES

MARS
2023



www.lobbes.be

commune@lobbes.be

 [commune-de-lobbes](https://www.facebook.com/commune-de-lobbes)



VOS CONTACTS

LES SERVICES COMMUNAUX

Accueil	commune@lobbes.be	071 59 00 23
Etat civil	etatcivil@lobbes.be	071 59 77 34
Population	population@lobbes.be	071 59 77 32
Urbanisme	urbanisme@lobbes.be	071 59 77 35
Travaux	travaux@lobbes.be	071 59 77 36
Mobilité	mobilite@lobbes.be	071 59 77 75
Logement	logement@lobbes.be	071 96 06 94
Energie	energie@lobbes.be	071 59 77 78
Environnement	environnement@lobbes.be	071 59 77 79
Accueil Temps Libre	atl@lobbes.be	071 59 31 18
Plan de Cohésion Sociale	pcs@lobbes.be	071 59 31 18
Centre de Vacances	centredvacances@lobbes.be	071 59 31 18
CPAS		071/59 75 90

LE COLLÈGE COMMUNAL

BOURGMESTRE



Lucien BAUDUIN

0499 18 49 90

lucien.bauduin@yahoo.fr

Etat civil - Population - Culture - Cultes-Laïcité - Transition numérique - Supracommunalité - Plan de Cohésion sociale

PERMANENCE LE MERCREDI de 17h à 19h et sur rendez-vous



ECHEVINS

Angeline DELLEAU

0477 64 09 42

angeline.delleau@outlook.be

Mobilité - Environnement - Propreté - Espaces verts - Sentiers - Tourisme - Patrimoine



Michel TEMMERMAN

0498 54 86 27

michel.temmerman@gmail.com

Travaux - Urbanisme - Aménagement du territoire - Cimetières



Luc ANUS

0472 81 13 77

luc-lobbes@hotmail.be

Agriculture - Bien-être animal - Fêtes - Jeunesse - Sports



PRESIDENT DE CPAS

Francis DAMANET

0495 16 98 24

francis.damanet@hotmail.com

Finances - Aînés - Logement

EDITORIAL

SOMMAIRE

Contacts 2

Editorial 3

Conseil communal 4

Vie Communale 5

L'Echo des Ecoles 7

Infos communales 8

Lobbies l'Attrayante 11

Agenda 12



Un an plus tard, l'actualité continue de nous interpeller ; que ce soit le théâtre de guerre, initié en février 2022 par l'invasion hostile de l'Ukraine par la Russie et toutes les affres en découlant ou encore le terrible séisme et ses répliques intervenus à la frontière syrio-turque, de nombreuses populations se retrouvent dans le dénuement le plus total.

Dans ce contexte, je souhaite remercier les citoyens qui se sont manifestés pour apporter leur aide financière et, également, dans l'acheminement de biens de première nécessité sur ces territoires dévastés !

Toujours sur des terres éloignées, mais bien plus proches qu'il n'y paraît vu l'actualité, notre compatriote Olivier VANDECASTEELE, travailleur humanitaire, se retrouve incarcéré depuis maintenant plus d'un an. Au-delà d'une peine démesurée, incompréhensible et éculée de 40 années d'incarcération et 74 coups de fouets que veulent lui infliger le régime en place en Iran, **notre Conseil communal, réuni le 15 février, a décidé d'interpeller notre Gouvernement fédéral et les ambassadeurs concernés pour que tout soit mis en œuvre afin de libérer Olivier dans les meilleurs délais !**

Sans transition et pour redonner un peu d'espoir en ces temps troublés, les grands carnivals de la région ont brillé de mille feux dès le week-end du 19 février.

Les nôtres commenceront en ce mois de mars avec celui des Bonniers (12 au 14 mars), suivi de près par celui du Centre (25 au 28 mars) ; **le samedi 25.03.2023 étant consacré au Carnaval des enfants et des parents !** Bienvenue à toutes et tous !

Pour ce qui concerne les activités proposées par nos services, vous trouverez au fil de la lecture de votre Journal communal, la mise en place de « **permanences Energie** » **dès le 21 mars**, la 9ème édition du « **Grand nettoyage** » **du 23 au 26 mars**, un nouveau rendez-vous de convivialité « **Café Papote** » **le 07 avril** et le très attendu « **Stage endurance VTT** » qui se déroulera **du 08 au 12 mai** pour les enfants de **9 à 12 ans** (attention places limitées et inscriptions pour le 21 avril au plus tard) !

Enfin, n'oubliez pas que nous réduirons notre temps de sommeil d'une heure durant **la nuit du samedi 25 au dimanche 26 mars** ... En pleine période des carnivals, lesquels sont reliés aux rythmes de la nature, de ses cycles et jouent un rôle important dans l'organisation symbolique du temps social, nous pourrons ainsi goûter un peu plus tôt à nos festivités !

Alors, que vous soyez seul.e, en famille, entre amis ou connaissances, partagez le réveil de la nature et vivez un merveilleux mois de Mars !

A bientôt, toujours dévoué,

Lucien BAUDUIN
Bourgmestre

CONSEIL COMMUNAL

SÉANCE DU 15 FÉVRIER 2023

Le Conseil débute par la validation du rapport des synergies existantes et à développer entre le C.P.A.S. et la Commune.

Les points suivants concernent le remplacement, dû au décès inopiné de Monsieur Philippe GEUZE, par son colistier, Monsieur Claudy COLIN. Ce dernier prête donc serment et rejoint la table du Conseil Communal.

Le Conseil a ensuite pris acte de la démission de Madame Marie-Paule LABRIQUE de son poste d'échevine au sein du Collège communal de Lobbes. Elle continuera néanmoins à siéger en tant que conseillère communale.

Le Conseil a de nouveau approuvé les conditions du marché de financement des dépenses extraordinaires pour l'exercice 2023 puisque le premier marché n'avait reçu aucune réponse positive.

Le Conseil a par ailleurs décidé de charger le Collège de faire appel aux candidats au poste de Directeur général et d'assurer le suivi de la procédure de recrutement.

Les Conseillers ont ensuite pris connaissance d'un courrier de la Ville de Tournai sollicitant le soutien de la Commune de Lobbes à Olivier Vandecasteele. La motion est approuvée à l'unanimité.

OLIVIER VANDECASTEELE

Humanitaire belge arrêté le 24/02/2022 en Iran, après y avoir travaillé pendant 6 ans. Détenu arbitrairement, dans des conditions inhumaines et à l'isolement complet, Olivier a entamé une grève de la faim !

**SA VIE EST EN DANGER !
CONTRIBUEZ À SA LIBÉRATION !**

**SIGNEZ ET PARTAGEZ
LARGEMENT NOTRE PÉTITION !
#FREEOLIVIERVANDECASTEELE**

Rejoignez-nous aussi sur les réseaux sociaux!



Free Olivier Vandecasteele



freeoliviervandecasteele



@FreeOlivierVDC



Il était ensuite question de valider le budget de l'exercice 2023 du Bois de l'Alloët, pour rappel, géré de manière indivise entre les communes de Binche (11/20), Lobbes (6/20) et Merbes-le-Château (3/20).

L'estimation des droits à répartir entre les communes s'élève à 58.500,00 € ; dont 17.550,00 € pour la commune de Lobbes.

Le budget du C.P.A.S. pour l'exercice 2023 est approuvé par expiration de délai. Malgré la hausse des charges incombant à notre Centre, la part communale reste inchangée au montant 696.805,62 €.

Le Conseil est ensuite informé de l'approbation, par la tutelle spéciale, de la taxe communale sur la collecte et le traitement des déchets ménagers et déchets y assimilés, pour l'exercice 2023

Il en va de même pour la modification budgétaire n° 2 aux services ordinaire et extraordinaire du budget communal de l'exercice 2022.

Le Conseil s'est ensuite prononcé en faveur de la convention-cadre réglant les droits et devoirs des villes et communes et de l'organisme d'assainissement agréé lors du suivi du contrat d'égouttage pour l'assainissement des eaux résiduaires urbaines dénommé en abrégé « contrat d'égouttage ». Ceci pour concrétiser différents chantiers d'égouttage repris au programme d'investissement "PIC-PIMACI 2022-2024".

Le point relatif à une mission d'études pour des travaux d'amélioration et la création d'un trottoir à la rue des Mésanges à Lobbes est également approuvé à l'unanimité.

Avant la clôture de la séance publique, le Conseil a pu prendre connaissance du point relatif au bien-être animal et approuver la convention de stérilisation des chats errants sur le territoire de notre entité.

C'est la présentation du rapport d'activités final 2022 du programme "Communes Energ'Ethiques" qui referme les travaux du Conseil.

VIE COMMUNALE

LA VISITATION, L'UNE DES MAISONS DE REPOS DU PÔLE SENIOR DU GROUPE JOLIMONT SITUÉE À LOBBES, A OUVERT LES PORTES DE SA NOUVELLE RÉSIDENCE-SERVICES LE 02 JANVIER 2023.

Ce nouveau bâtiment a été pensé pour les personnes de plus de 60 ans, seules ou en couple, valides ou légèrement dépendantes. D'une superficie de 48 à 70 mètre carrés, les 49 appartements sont composés d'une salle de séjour, d'une cuisine entièrement équipée, d'une ou deux chambre(s), d'une salle de bain et, certains, d'un balcon ou d'une terrasse.

De manière générale, le bâtiment a été conçu pour faciliter le quotidien des seniors : ils sont autonomes tout en disposant des services et des loisirs de la maison de repos.



Afin de permettre aux résidents de conserver une activité physique, un espace bien-être et détente avec une piscine est mis à disposition des locataires de la résidence-services. De plus, le site compte également une maison de repos et de soins "La Visitation" ainsi que la crèche et l'accueil extrascolaire "Les Petites Canailles".

La nouvelle résidence-services est donc un lieu de vie intergénérationnel, idéal pour « bien vieillir », en favorisant le lien social et en prévenant la perte de l'autonomie.

Vous souhaitez visiter la résidence ?

Le premier contact avec le futur résident ou sa famille fait l'objet d'une attention particulière.

Pour prendre rendez-vous, veuillez-vous adresser auprès de notre assistante sociale Fiona Colagiovanni :
+32 (0)71 55 95 19 (lu. matin, me. et ve.) ou
fiona.colagiovanni@jolimont.be

Le Plan de Cohésion Sociale vous invite à venir partager un moment de convivialité lors de son

Café papote

1ère rencontre: le vendredi 7 avril 2023 de 13h30 à 15h30

Un espace ouvert à tous pour se rencontrer, discuter, préparer des projets ensemble...

Editeur responsable: Monsieur Le Bourgmestre Lucien BAUDUIN-1, Rue du Pont - 6540 LOBBES

Renseignements et inscriptions auprès de Madame Virginie FRLA 0478/76.02.87 animatricepcs@lobbes.be

MÉRITE SPORTIF COMMUNAL 2022

La cérémonie de remise des prix du MERITE SPORTIF Communal 2022 s'est tenue le vendredi 27 janvier 2023 au salon communal de Lobbes.

Le jury s'est réuni et a délibéré concernant l'attribution des 4 prix du Mérite parmi les 7 candidatures reçues.

A 19h00 et en présence du public, présent en nombre, les résultats ont ainsi été annoncés :

- **Prix de l'espoir** : Mademoiselle **Léa GRIMEE** pour ses résultats en championnat du HAINAUT d'athlétisme.
- **Prix du sport adapté** : **équipe de cyclo-danse du centre Arthur REGNIERS** pour sa participation au championnat open de Belgique à Lommel.
- **Prix de l'engagement** : Monsieur **Bernard HUAUX** pour son voyage en solitaire sur son vélo traditionnel reliant LOBBES à MARSEILLE.
- **Mérite sportif Lobbain** : Monsieur **Arthur COURTOIS** pour ses nombreux résultats dans la catégorie élite sans contrat, acquis en Belgique et en FRANCE comme cycliste sur route et VTT.

La soirée s'est clôturée dans la convivialité par le verre de l'amitié. **Encore MERCI** aux membres du jury et félicitations à tous nos sportifs de l'entité pour leurs performances en 2022 ! Belle année sportive 2023 à toutes et tous !

L'ECHO DES ECOLES

A L'ÉCOLE DU CENTRE, ON TRAVAILLE LA LECTURE!

A l'école du centre, la lecture est travaillée de différentes manières de la M1 à la P6.



Les ateliers, les projets, les sorties culturelles, la lecture fonctionnelle, la conscience phonologique, les visites et animations à la bibliothèque encouragent et motivent cette matière.



La recherche d'informations, la fiabilité des sources et la mise en évidence des données importantes sont travaillées avec les plus grands.



LES JEUX AU SERVICE DES APPRENTISSAGES

Petit zoom sur l'école communale de Lobbes-Bonnières où le jeu est à l'honneur.



La réflexion, le partage et les apprentissages grâce aux jeux en classe. Tant les petits que les grands ont pu nourrir leurs savoirs ou découvrir en s'amusant.

En effet, dès la maternelle, les enfants aiguisent leur esprit en réalisant des jeux musicaux en reconnaissant les instruments et en les manipulant.



Les enfants réalisent également des jeux de lecture. On voit clairement l'impact positif quand ils arrivent en première, ils reconnaissent déjà de nombreuses lettres.

En primaire, jeux de lecture, de mathématiques ou encore de manipulations d'objets permettent de travailler collectivement ou, simplement, de jouer pour acquérir de nouvelles connaissances et les approfondir.

Sans s'en rendre compte, les enfants travaillent avec plaisir.



L'ECHO DES ECOLES

SPECTACLE : VIVRE ENSEMBLE, AVEC NOS DIFFÉRENCES

Le mardi 31 janvier 2023, l'ensemble des élèves des classes maternelles et primaires des écoles communales ont bénéficié d'une représentation théâtrale dispensée par la compagnie « Les 3 Chardons ».

La philosophie du spectacle était : VIVRE ENSEMBLE, AVEC NOS DIFFÉRENCES.

Avec des personnages familiers, à travers des situations drôles et cocasses, un spectacle qui aborde avec humour et sensibilité, les sujets importants de la différence, de l'exclusion, mais aussi de l'accueil, de la bienveillance, de la solidarité et de l'amitié.

Les principaux thèmes abordés ont été : l'univers de la ferme, la diversité des animaux, leur richesse, le plaisir d'être ensemble, la forêt pleine de mystères, accueillir les différences des autres avec bienveillance. Ne pas considérer un détail comme un défaut. Les différences peuvent être complémentaires et positives. Elles nous enrichissent.



INFOS COMMUNALES

9ÈME ÉDITION DU GRAND NETTOYAGE : INSCRIVEZ-VOUS !



Depuis 2015, le temps d'un long week-end, tous les Wallons - citoyens, écoles, clubs de sport, mouvements de jeunesse, entreprises et associations diverses - se mobilisent autour d'un objectif commun : ramasser les déchets qui jonchent nos rues, nos chemins de campagne, pistes cyclables et autres pour que notre région soit plus agréable à vivre.

La 9e édition du Grand Nettoyage se tiendra les 23, 24, 25 et 26 mars prochains !

La commune de LOBBES s'associe au Grand Nettoyage afin d'en faire, une fois de plus, l'événement citoyen le plus mobilisateur de l'année en Wallonie.

Dans un souci de développement durable, il est recommandé aux participants des éditions précédentes de réutiliser le matériel qu'ils possèdent encore (gilets, gants, sacs) et de ne recommander que ce dont ils ont réellement besoin.

Pour les nouveaux participants, un kit de nettoyage composé d'une paire de gants, d'un gilet fluorescent et de sacs poubelles sera fourni gratuitement afin de rejoindre le mouvement lancé en 2015.

Rendez-vous sur bewapp.be (menu "Je passe à l'action", rubrique "Je participe au Grand Nettoyage") pour compléter votre formulaire d'inscription.

La clôture des inscriptions est fixée au 16 mars. Cette inscription en ligne vous permettra non seulement de définir votre parcours mais également de commander le matériel nécessaire pour vous et votre équipe.

Votre commune sera automatiquement informée de votre inscription et vous recontactera afin d'organiser le ramassage de vos sacs de déchets.

Pour les personnes ayant participé à une l'édition 2022 et les Ambassadeurs de la Propreté actifs toute l'année, une procédure d'inscription simplifiée sera mise en place.

PERMANENCES DU GUICHET DE L'ÉNERGIE



Vous souhaitez changer de fournisseur d'énergie ou placer des panneaux photovoltaïques ?

Vous avez besoin de conseils pour réduire vos factures d'énergie ?

Vous souhaitez obtenir davantage d'informations sur les primes à la rénovation et les "chèques énergie" ?

Notre guichet de l'énergie peut vous aider à répondre à toutes ces questions ! La Commune de Lobbes organise une permanence mensuelle "énergie" ouverte à tous, en collaboration avec le guichet de l'énergie de Charleroi et notre Conseillère énergie.

Les permanences se tiendront le mardi 21 mars, 18 avril et 16 mai 2023 de 09 à 12h00 et de 13 à 16h00, dans la salle du Collège Communal à la maison Communale (Rue du pont, 1 - 6540 LOBBES).

Vous pouvez y participer en prenant rendez-vous par téléphone au 071/59.77.78, ou en vous inscrivant via le QR Code ci-dessous :



INFOS COMMUNALES

AVIS AUX AGRICULTEURS



CGTA
Centre de Gestion Technique Agricole

**SAVEZ-VOUS QUE LE
PERMIS ENVIRONNEMENT
DE VOTRE EXPLOITATION EST PEUT-ÊTRE
SUR LE POINT D'EXPIRER ?**

**PAS ENVIE D'ÊTRE SEUL FACE AUX
DÉMARCHES COMPLEXES DE SON
RENOUVELLEMENT ?**

Le Centre de Gestion et Technique Agricole (CGTA), en collaboration avec la Fédération Wallonne de l'Agriculture (FWA), dispose d'un service d'aide aux agriculteurs dans leurs démarches en rapport avec le permis d'environnement.

Le CGTA asbl met à disposition des exploitants agricoles une équipe composée de conseillers experts qui vous guident, vous conseillent et vous encadrent pour le renouvellement du permis d'environnement.

Les agents rédigent des demandes de permis d'environnement de classe 2, des déclarations de classe 3 et des registres de modifications. Ils vous accompagnent tout au long de la procédure de renouvellement et une fois que le permis est délivré, vous aides à comprendre toutes les conditions imposées par leur permis.

Contact : CGTA - Cellule « Permis d'environnement »
Tel : +32 81 62 74.70 monpermis@cgta.be

OFFREZ UNE SECONDE VIE À VOTRE VÉLO LE SAMEDI 22 AVRIL DANS LES RECYPARCS



TRANSMETTRE
plutôt que jeter !

COLLECTE DE VÉLOS

EN BON ÉTAT le 22 avril 2023
dans votre recyparc

LE RÉEMPLOI AU PROFIT DES ASSOCIATIONS LOCALES

Ipalle organise une nouvelle journée de collecte de vélos dans les 26 recyparcs de Wallonie picarde et du Sud-Hainaut, **le samedi 22 avril** prochain durant les heures d'ouverture habituelles.

Les citoyens seront invités à déposer les vélos dont ils ne se servent plus : VTT, VTC, vélos de course, vélos enfants et adultes. Depuis la première opération en 2007, plus de 7.500 vélos ont ainsi été collectés dans la zone Ipalle.

Les deux-roues seront ensuite distribués à diverses organisations sociales en vue d'être réutilisés. Parmi les bénéficiaires figurent des CPAS, des maisons de jeunes, des centres de la Croix-Rouge, des ateliers de réparation dont l'objet social est la réinsertion par le travail.

L'objectif de cette campagne est double :

- d'une part, permettre aux citoyens d'avoir un comportement de solidarité envers d'autres personnes plus démunies ;
- d'autre part, faire un geste pour l'environnement en permettant le réemploi des vélos collectés. La réutilisation est en effet un principe de base de la prévention des déchets.

Prolonger la durée de vie d'un objet ou le donner, c'est éviter qu'il ne devienne un déchet !

INFOS COMMUNALES

LÉGISLATION SUR LA CLÔTURE DES COURS D'EAU EN BORD DE PRAIRIE PÂTURÉE

A partir du 1er janvier 2023, toutes les pâtures le long des cours d'eau non navigables doivent être clôturées afin d'empêcher le bétail d'accéder au cours d'eau.

Cette législation s'appliquait déjà depuis le 1er janvier 1973 à Lobbes mais de nombreuses communes avaient demandé des dérogations, obtenues par arrêté royaux en 1973-1974.

La clôture doit être placée à 1 m à partir de la crête de berge du cours d'eau vers l'intérieur des terres.

L'interdiction s'applique également pour les cours d'eau non classés situés dans les zones suivantes :

- en zone amont d'une zone de baignade officielle ;
- en zone Natura 2000 ;
- en zone de prévention de prise d'eau (zones IIA et IIB).

Plus aucune dérogation ne sera donc applicable à partir du 1er janvier 2023, excepté pour les prairies faisant l'objet d'un pâturage très extensif favorable à la biodiversité moyennant l'introduction d'une demande spécifique au DNF.

Concernant l'abreuvement du bétail, il sera toujours autorisé mais à condition de tenir les animaux à l'écart du cours d'eau (rampe aménagée désormais proscrite). Restent donc les systèmes de type pompe à museau, gravitaire ou solaire ou encore le recours au tonneau à eau. À noter que toute construction dans le lit du cours d'eau est interdite tel que l'aménagement d'un barrage (même sommaire) pour relever le niveau d'eau.



Lorsque le cours d'eau traverse la pâture, il est possible d'aménager un passage à sec. Il vous faudra alors un permis d'urbanisme et une autorisation domaniale du gestionnaire du cours d'eau. Les buses en béton sont à éviter. Mieux vaut se diriger vers un système qui préserve le fond naturel du cours d'eau (passerelle en bois ou en dalles béton, demi-arche PEHD). Il sera parfois intéressant de revoir le pâturage pour exploiter un côté puis l'autre.

Dans ce cas, il est autorisé de faire traverser le troupeau par le cours d'eau le temps de changer de côté, mais il faudra alors équiper les deux parties avec des abreuvoirs.

R
Sud Hainaut

La Ressourcerie Sud Hainaut c'est quoi ?



Un magasin de seconde main

qui propose du textile, de la vaisselle, des bibelots, des livres, des jeux, des articles de puériculture et des meubles à bas prix.



Un service de collecte à domicile Gratuit

pour les habitants du Sud - Hainaut (Lobbes - Thuin - Gozée - Beaumont - Sivry-Rance - Chimay - Momignies).
Ce qui est repris : textile, vaisselles, bibelots, livres, jouets, articles de puériculture et meubles DANS UN

BON ETAT !

ATTENTION : Nous ne reprenons pas tout ce qui est électrique ou électronique



Un point de dépôt de biens réutilisables

Vous pouvez également déposer vos biens réutilisables directement au magasin (peu importe votre commune) du mercredi au samedi de 10h à 16h.



Rue de la Fontaine Pépin 12 à Lobbes (Site du Relais de la Haute Sambre)

Ouvert du mercredi au samedi de 10h à 18h

☎ : 0491/07.82.12

✉ : rsudhainaut@gmail.com

📱 R du Sud Hainaut



LOBBES L'ATTRAYANTE

LES RUISSEAUX DE NOTRE ENTITÉ

Ils sont sept sur la rive gauche de la Sambre.
Se pressent-ils sur de longues distances ? Pas du tout !
Les sources sont très proches de la ligne de partage des eaux Meuse-Escaut.

1. **La Sambre** récolte en quatre confluent, toute eau née du plateau d'Anderlues. Celui-ci ne couvre t-il pas une puissante nappe phréatique ?
Suivons le chemin de Halage et rencontrons successivement ces quatre confluent.

2. **Le Grignard** qui, depuis le pont du Luce à Bienne-lez-Happart, servait jadis de force motrice à une sidérurgie locale. A la Sambre, il y avait en face une chaussée romaine.



Texte, illustration et photo : Jean Meurant

3. **Le Spambou et le Rabion** descendent tous les deux de Mont-Sainte-Geneviève. Leur confluent unique se précipite vers le grand Pont de la Planchette.



4. **Le Laubac** alimente successivement quatre étangs. Il est aussi le seul à profiter de souterrains à la Fontaine fermée et à la Brasserie pour servir de confluent à la Sambre.



5. **Le ruisseau Notre-Dame aux Charmes** se renforce de la Fontaine au lait et du ruisseau de la forêt. Ils se cachent sous les feuillages et abreuvent la faune sauvage. C'est un beau coin de la nature au hameau d'Hourpes.



CRAL : Cercle de Recherches et d'Archéologie de Lobbes
site internet : www.cral-lobbes.be
info : Cral.lobbes@gmail.com

AGENDA

STAGE ENDURANCE VTT 2023



Du lundi 8 au vendredi 12 MAI

Pour les enfants de 9 à 12 ans

De 9H à 16H Départ et retour au SCAVIN
RUE DES CARRIERES A LOBBES

Inscriptions au plus tard le 21 avril 2023

Places limitées à 16 enfants

Au prix de 20€ la semaine



Renseignements et inscriptions auprès d'Olivier au 0471/01.39.33 ou centredvacances@lobbes.be

2023

CARNAVAL Lobbes-Centre

Samedi 25 mars 2023

Carnaval des enfants et parents (en musique)

Invitation à tous les enfants et parents.

15h00 : Départ des Ecoles du Centre

Trajet : rue des Ecoles, rue Albert 1er, Grand-Rue

16h00 : Petit rondeau sur la place communale.

16h30 : remise de récompenses à tous les enfants déguisés

Dimanche 26 mars 2023

10h00 : Remise des médailles au salon communal

Invitation cordiale à toutes et à tous

12h30 : Dîner au Salon communal (sur réservation)

Menu 1) Roti Orloff Béchamel champignons - Purée

Menu 2) Pain de viande - Potée d'haricots

Prix : 10 euros/ 6 euros (enfants)

Enfant jusqu'à 10 ans (à verser sur le compte BE83 0689 4785

3715 avec communication « x repas dimanche menu 1 menu 2 »

avant le 15 mars → clôture des inscriptions

ORDRE DU CORTÈGE

Les Sorcières / Les Clowns,

Les Grands-pères et grands-mères

Le Patro / Les Hottes / Les Lobprechauns

Les Amis Lobbains

Les Nonancourts / Les Gilles et leurs Mam'zelles

15h00 : Départ cortège de l'après-midi : Rue de la Gratière, rue du pont, Tienne du Notaire, Grand-Rue, rue de l'Entreville, rue Albert 1er Arrêt parvis de l'Eglise, rue Paschal, clos des champs, rue Paschal, rue des Ecoles Arrêt salle du Blé Vert, rue Albert 1er, rue de l'Entreville, rue des Carrieres, Arrêt au Scavin,

19h30 : Départ cortège du soir Rue de l'Entreville, place communale.

20h30 : Rondeau final sur la Place communale

Lundi 27 mars 2023

Parcours libre et rassemblement sur la place

21h00 : Rondeau final et feu d'artifice

21h30 : Brûlage du Nonancourt et du Gille

Mardi 28 mars 2023

RACLOT

Bon carnaval à toutes et à tous

Buvette salon communal les 4 jours

Editeur responsable : Gantois Emmanuel
Ne pas jeter sur la voie publique

12/13/14 mars 2023



Soumances 25 février
GILLES DES BONNIERS: Départ 13h30 de la Brasserie des Bonniers - Arrivée à 20h15 à la Brasserie des Bonniers
PAYSANS ET GILLES DES BONNIERS: Départ 13h30 du Cercle - Arrivée à 21h30 au Cercle

Dimanche 12 mars

5h30. Remise des Paysans et Gilles des Bonniers.

10h. Remise des médailles sous le chapiteau

12h. Repas sous le chapiteau

15h. Départ du cortège de la place des Bonniers

18h30. Départ du chapiteau

21h. Rondeau sous son traditionnel feu d'artifice

Repas sous chapiteau

Dimanche, lundi et mardi

Chapiteau chauffé

Aération sous chapiteau

Dimanche et lundi

Lundi 13 mars

8h. Sortie des Gilles des Bonniers

11h. « Apéro confettis » au chapiteau

13h. Sortie des Paysans et Gilles des Bonniers

12h. Repas sous le chapiteau

20h45. Rondeau et feu de bengale

21h30. Brûlage du Paysan et du Gille

Réservation des repas souhaitée avant le 3 mars
Contact : Claudy Duhaen : +32 497 376 817

Mardi 14 mars

17h. Départ du raclot

18h30. Souper

Plus d'infos sur notre page Facebook :
« Comité des Fêtes Lobbes Bonniers »

Organisation du Comité des Fêtes des Bonniers - Editeur responsable : Neil Carlier - Le comité décline toute responsabilité en cas d'accident

Vous souhaitez publier un article?

Envoyez votre texte/support pour le 10 du mois à l'adresse mail : webmaster@lobbes.be - 071/59 00 23

Editeur responsable : M. Lucien BAUDUIN - Bourgmestre de et à rue du Pont 1, 6540 Lobbes